CENTRE UNIVERSITAIRE ROMAND DE MEDECINE LEGALE

Directrice: Prof Silke GRABHERR

Site de Lausanne

Ch. de la Vulliette 4 – CH – 1011 Lausanne 25

Site de Genève

Rue Michel-Servet 1-CH-1211 Genève 4

Unité de Toxicologie et de Chimie Forensiques

Responsable opérationnel : Dr. Marc AUGSBURGER +41 79 556 37 65
Responsable opérationnel adjoint VE04 : Dr. Frank SPORKERT +41 79 556 46 69
Responsable opérationnel adjoint GE : Dr. Christèle WIDMER +41 79 553 60 84

Secrétariat UTCF : +41 21 314 73 38 Fax : +41 21 314 73 29

E-mail: curml.utcf@chuv.ch

AN 7.1.5 : Prélèvement de cheveux : phase pré-analytique

Modifiée par MD, le 30.03.2020

Autorisée par MPA, le 20.04.2020.

Version 1

- Quantité: les mèches prélevées doivent avoir un diamètre au moins égal à celui d'une mine de crayon. Une recherche de stupéfiants nécessite 2 à 3 mèches de cheveux.
- Prélèvement : cheveux coupés avec des ciseaux au niveau du vertex postérieur (arrière de la tête), le plus près possible du cuir chevelu. Cette orientation doit être maintenue par une cordelette, nouée à environ 1 cm de la partie proximale (proche de la racine). Fixer chaque mèche sur une feuille de papier en mettant une étiquette (ou scotch) sur chaque bout de la cordelette (ne pas scotcher directement sur les cheveux!). La racine et l'extrémité doivent être clairement identifiées (marquer sur la feuille). Mettre la feuille dans une enveloppe et fermer la. Le verso de cette feuille peut être utilisé pour fixer les échantillons prélevés, selon les indications.
- Matrices alternatives : En cas d'absence de cheveux, des poils (poitrine, bras ou jambe)
 peuvent également être prélevés.
- Le préleveur doit interroger le sujet sur les éventuels traitements cosmétiques (spécialement coloration/décoloration) réalisés et le consigner sur sa demande (réquisition).
- Conservation avant acheminement au laboratoire : à température ambiante, dans un endroit sec et à l'abri de la lumière. La réfrigération est à proscrire.
- Acheminement au laboratoire : envoi postal ou par transporteur à température ambiante, quel que soit la durée de l'acheminement.





CENTRE UNIVERSITAIRE ROMAND DE MEDECINE LEGALE Directrice : Prof Silke GRABHERR	Responsable opéra	ologie et de Chimie Forensiques ationnel : Dr. Marc AUGSBURGER ationnel adjoint VE04 : Dr. Frank SPORKERT	+41 79 556 37 65 +41 79 556 46 69
Site de Lausanne Ch. de la Vulliette 4 – CH – 1011 Lausann	Responsable opéra	ationnel adjoint GE : Dr. Christèle WIDMER	+41 79 553 60 84
Site de Genève Rue Michel-Servet 1-CH-1211 Genève 4	3 20	Secrétariat UTCF : Fax :	+41 21 314 73 38 +41 21 314 73 29
		E-mail :	curml.utcf@chuv.ch
N°CURML			
(Etiquette autocollante)	(Etiquette UTCF)		
	Prélèvements cap		
Nom:		Diamètre idéa	1:
Prénom :			
Date de naissance :			
Mèche 1	D : (1
Racines	Pointe		
######################################	Pointes		
Fixer les liens de la mèche en r	espectant l'orientation racine	s-pointes.	
+++++++++++++++++++++++++++++++++++++++	+++++++	++	
0 1 2 3 4 5	6 7 8 9	10 cm	
Mèche 3 Racines	Pointe	3	
Fixer les liens de la mèche en r	espectant l'orientation racine	s-pointes.	
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	+ + + + + + + + + + + + + + + + + + + 	10 CM	
0 1 2 3 4 5	6 7 8 9	10 cm	
Remarques :			

En signant ce document, l'intéressé(e) atteste que les échantillons prélevés sont les siens.

Date : Signature :